



Konferenz Kantonalen Energiedirektoren
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie
Conferenza dei direttori cantonali dell'energia
Conferenza dals directurs chantunals d'energia

Communiqué de presse du 13 juin 2021

Plus que jamais, les cantons vont de l'avant

Les directeurs et directrices cantonaux de l'énergie déplorent le rejet de la loi sur le CO₂. Manifestement, il n'a pas été possible de convaincre une majorité de Suisses des avantages de la loi pour la population ainsi que pour l'économie suisse. L'occasion a été manquée d'envoyer un signal clair en faveur de la neutralité climatique de la Suisse. Toutefois, la réduction des émissions de CO₂ reste l'objectif déclaré des cantons et cela vaut en particulier pour le secteur du bâtiment. Il est donc d'autant plus important de disposer de lois cantonales sur l'énergie qui fournissent les bonnes incitations pour la décarbonisation du parc immobilier.

« Les cantons sont engagés dans cette voie depuis longtemps et ont récemment renforcé leurs efforts », a déclaré Mario Cavigelli, président du gouvernement grison et président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK). Les cantons ont toujours pour mandat de réduire les émissions de CO₂ du parc immobilier, d'accroître l'efficacité énergétique et d'augmenter la production décentralisée d'électricité renouvelable. Cela concerne en particulier les assainissements énergétiques, dont le soutien est désormais assuré malgré le rejet de la loi sur le CO₂, du moins pour l'instant, par la poursuite du Programme Bâtiments.

14 cantons ont mis en vigueur des lois cantonales révisées sur l'énergie basées sur le Modèle de prescriptions énergétiques des cantons dans le domaine de l'énergie (MoPEC 2014), et dans trois autres, ces lois ont été adoptées par le parlement du canton. Dans cinq cantons, la révision fait actuellement l'objet de délibérations parlementaires.

Le chauffage renouvelable a le vent en poupe

Lors de la prochaine révision du MoPEC, qui va débiter prochainement, les incitations à la décarbonisation du parc immobilier et au développement de la production d'énergie décentralisée devraient être renforcées. Certains cantons, qui vont déjà plus loin dans leurs exigences que ce que prévoit le MoPEC 2014, montrent la voie qu'il est possible d'emprunter. Indépendamment des prescriptions nationales, le secteur du bâtiment a réduit ses émissions de CO₂ de 30% au cours des dix dernières années, malgré la croissance démographique et l'augmentation des surfaces de bâtiment chauffées. En termes de ventes de systèmes de chauffage, les énergies renouvelables ont dépassé les combustibles fossiles l'année dernière (plus de 60% des générateurs de chaleur vendus utilisent des énergies renouvelables, source: [FWS Statistiques 2020](#)). Dans les cantons qui imposent le remplacement des systèmes de chauffage conformément au MoPEC 2014 ou qui peuvent s'appuyer sur une réglementation plus étoffée, la tendance est encore plus nette. Ces cantons confirment que le comportement des consommateurs a changé depuis l'introduction des exigences et que dans 8 cas sur 10, ceux-ci optent pour un système de chauffage renouvelable. Quant aux autres propriétaires, ils misent sur l'efficacité des bâtiments.

Un nouveau départ pour un système incitatif global?

Le rejet de la loi sur le CO₂ donne aussi l'occasion de repenser la politique énergétique et climatique de la Suisse. Il est peut-être temps de se demander sérieusement si un système incitatif global pour l'ensemble des sources d'énergie renouvelables ne serait pas plus efficace qu'une série de lois et de mesures individuelles.

Informations disponibles auprès de:

Dr Mario Cavigelli, conseiller d'État et président de l'EnDK

Tél.: 081 257 36 01 (*aux heures de bureau*)

Courriel: mario.cavigelli@diem.gr.ch (*en tout temps; y c. rappel téléphonique, si souhaité*)

Jan Flückiger, secrétaire général de l'EnDK

Tél.: 031 320 30 08

Courriel: jan.flueckiger@endk.ch

EnDK: le centre de compétences en énergie des cantons

Instituée en 1979, l'EnDK est le centre commun de compétences des cantons en matière d'énergie. Elle favorise et coordonne la collaboration des cantons en ce qui concerne les questions énergétiques, et représente les intérêts communs des cantons. Traitant des questions techniques, la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK) est rattachée à l'EnDK. L'EnDK souhaite diminuer les besoins en énergie dans le domaine du bâtiment, en particulier dans les bâtiments existants, couvrir les besoins restants grâce aux rejets de chaleur et aux énergies renouvelables, et poursuivre une politique énergétique fédéraliste bénéficiant d'une acceptation élevée. La Conférence est présidée par le conseiller d'État Dr. Mario Cavigelli, chef du Département de l'infrastructure, de l'énergie et de la mobilité et actuel président du gouvernement du canton des Grisons.